



**N°37**

**CIRCULAIRE MIROITERIE**

*Le 19 avril 2017*

## **Encore et toujours les mêmes signataires !**

Il aura fallu trois réunions (06 janvier, 07 février et 10 mars), pour négocier le SMP (salaire minimum professionnel) dans la branche de la transformation du verre et du négoce.

Après une présentation générale de la situation des entreprises par le délégué général de la branche lors de la 1<sup>ère</sup> réunion, la chambre patronale a fait une généreuse proposition d'augmentation de... 0,6% sur une partie des coefficients (pied de grille) et rien sur les suivants. Résultat, une augmentation inférieure à celle du SMIC et un nouveau tassement de la grille salariale avec des écarts insignifiants entre chaque coefficient sans compter la non prise en compte d'une formule de calcul qui impacterait non pas une partie, mais l'ensemble des coefficients.

Pour notre organisation syndicale, nos revendications ont été pourtant on ne peut plus claires :

- + Augmentation générale de 2,5% sur l'ensemble de la grille ;**
- + Remise en place d'une formule de calcul ;**
- + Ecarts significatifs entre chaque coefficient ;**
- + Augmentation de la prime d'ancienneté ;**
- + Demande d'une enquête concernant les salaires réels dans les entreprises de cette branche.**

La chambre patronale, dans un grand élan de générosité qui est la sienne, a attendu les deux réunions suivantes pour proposer un alignement du premier coefficient au niveau du SMIC (+0,93%), ainsi qu'un saupoudrage d'augmentations sur certains coefficients oubliant au passage de revaloriser le bas de la grille salariale. A croire que certaines catégories socioprofessionnelles n'ont nul besoin d'être augmenté...

Malgré une hausse insignifiante, des écarts de cinq euros du coefficient 140 au 180, ce qui ne donne nullement envie d'évoluer, restant fidèles à elles-mêmes, la CFDT et la CFE-CGC, ont de nouveau paraphé une proposition bien inférieure à nos souhaits.





Une fois de plus, aucune revendication Force Ouvrière n'a été prise en compte. Il est vrai que dans la miroiterie comme dans bon nombre d'autres branches d'ailleurs, ce sont toujours les mêmes qui vont au devant des patrons en se précipitant pour valider des accords salariaux indignes de ce nom.

### Résultats de cette négociation

SMIC + 5 euros du 150 à 180 + 1 % à partir de 200			Prime d'ancienneté horaire					En vigueur au 1er juin 2017
Coef.	Salaire minimum conventionnel Mensualisé	S.M.P. horaire	3 à 5 ans 3,00 %	6 à 8 ans 6,00 %	9 à 11 ans 9,00 %	12 à 14 ans 12,00 %	> 15 ans 15,00 %	% augmentation
140	1 480,27 €	9,7598 €	0,2928	0,5856	0,8784	1,1712	1,4640	0,93%
150	1 485,27 €	9,7928 €	0,2938	0,5876	0,8813	1,1751	1,4689	1,27%
160	1 490,27 €	9,8257 €	0,2948	0,5895	0,8843	1,1791	1,4739	1,43%
170	1 495,27 €	9,8587 €	0,2958	0,5915	0,8873	1,1830	1,4788	1,35%
180	1 500,27 €	9,8917 €	0,2968	0,5935	0,8903	1,1870	1,4838	1,20%
200	1 535,80 €	10,1259 €	0,3038	0,6076	0,9113	1,2151	1,5189	1,0%
225	1 590,28 €	10,4851 €	0,3146	0,6291	0,9437	1,2582	1,5728	1,0%
250	1 649,54 €	10,8758 €	0,3263	0,6526	0,9788	1,3051	1,6314	1,0%
275	1 710,49 €	11,2777 €	0,3383	0,6767	1,0150	1,3533	1,6917	1,0%
300	1 826,17 €	12,0404 €	0,3612	0,7224	1,0836	1,4449	1,8061	1,0%
330	1 961,03 €	12,9296 €	0,3879	0,7758	1,1637	1,5516	1,9394	1,0%
370	2 142,43 €							
410	2 327,06 €							
460	2 558,16 €							
550	2 977,10 €							
660	3 492,39 €							
880	4 529,33 €							

### **ORGANE DE LA FÉDÉCHIMIE C.G.T.F.O.**

**ATOME - CAOUTCHOUC - CHIMIE - CUIRS & PEAUX - PÉTROLE - PLASTIQUES - TEXTILE - VERRE**

**60, RUE VERGNIAUD 75640 PARIS CEDEX 13 - ☎: 01 45 80 14 90 - ☎: 01 45 80 08 03**

Email : [fedechimie\\_cgtfo@wanadoo.fr](mailto:fedechimie_cgtfo@wanadoo.fr) - <http://www.fedechimie-cgtfo.com>